

Bulletin d'information n°16

1^{er} février 2020

Informations UDSP47



Cotisations au pack associatif 2020

La date butoir fixée au 31 janvier pour la réception des cotisations 2020 est passée. Les amicales qui n'ont pas encore réglé leurs cotisations sont invitées à régulariser d'urgence car leurs membres sapeurs-pompiers amicalistes ne sont plus couverts par l'assurance « En et hors service ».



Elections partielles du Conseil d'Administration

Les présidents d'amicales seront bientôt conviés à se rendre aux urnes pour élire les membres manquants au conseil d'administration de l'UDSP47 (6 postes à pourvoir). L'appel à candidatures est en préparation et sera diffusé aux amicales dans les prochains jours. Mesdames et messieurs les présidents, SURVEILLEZ VOTRE COURRIER. Il vous appartient de diffuser cet appel à candidatures à tous vos membres.



WHATSAPP Un réseau privé créé par l'UDSP47 pour les présidents d'amicales. Depuis sa création, les présidents d'amicales peuvent dialoguer en direct non seulement avec l'UDSP47 mais aussi avec leurs homologues présidents. L'UDSP47 se réjouit de la réussite de ce nouveau moyen de communication.



Pompy est en vente à 10€ l'unité.

La petite peluche rencontre un vif succès depuis son apparition. Créée à l'origine pour être offerte aux enfants victimes d'accidents afin de les rassurer, elle peut aussi faire l'objet d'un joli cadeau d'anniversaire ou de fin d'année.

L'UDSP47 possède un stock de peluches à la disposition des amicales.

Pour la commander : Courrier postal avec le chèque de ...x 10€.
UDSP47 - 8, rue Marcel PAGNOL 47510 Foulayronnes.

La livraison se fera impérativement après encaissement du chèque au Cis de rattachement du demandeur.



AMICALE, UNION, FÉDÉRATION
Votre réseau associatif
est là pour vous !

Adhérez, participez !



Vacances à Saint-Béat



TARIFS DES MISES A DISPOSITION DES APPARTEMENTS DE SAINT-BEAT

Contact : Stéphane REY - Tél : 06 81 02 52 46 - Mail : udsp47stbeat@gmail.com

		SEMAINE				WEEKEND				JOURNEE SUPPLEMENTAIRE			
		ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER	
		Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.
Rez de chaussée	4 couchages	150 €	200 €	180 €	220 €	60 €	90 €	80 €	110 €	30 €	45 €	40 €	55 €
1er tage	6 couchages	170 €	240 €	200 €	260 €	80 €	110 €	100 €	130 €	40 €	55 €	50 €	65 €
2ème étage	10 couchages	200 €	300 €	260 €	360 €	100 €	130 €	130 €	160 €	50 €	65 €	60 €	75 €

CAUTIONS IDENTIQUES POUR CHAQUE APPARTEMENT QUELLE QUE SOIT LA DUREE DU SEJOUR	
CAUTION PRINCIPALE (dégâts, casse de matériels, vaisselle, etc)	300 €
CAUTION MENAGE (en cas de saletés laissées, poubelles, vitres, murs, sols, etc)	80 €

Le saviez-vous ? Le Contrat Fédéral Associatif (CFA) vous protège :



Lors d'une intervention sur un incendie, Anne, SPV et infirmière libérale, se blesse. Son médecin lui prescrit un arrêt de travail d'1 mois. Le SDIS va lui indemniser sa perte de revenus.

Mais Anne ne peut pas se permettre de fermer son cabinet pendant 36 jours et laisser ainsi ses patients sans soins, aussi elle engage un remplaçant pendant 1 mois.

Le Contrat Fédéral Associatif va lui verser une indemnisation pour frais supplémentaires engagés pour maintenir tout ou partie de son activité.

Pour 13€ / AN



Au cours du championnat départemental de rugby sapeur-pompier, Romain (SPV) se casse le bras durant un plaquage. En plus d'avoir le bras plâtré, il doit s'arrêter de travailler pendant 15 jours.

Le Contrat Fédéral Associatif indemniser les frais de soins à sa charge et sa perte de revenus, en complément du régime obligatoire et de son assurance santé et prévoyance.



Informations nationales

Violences lors de la manifestation sapeurs-pompiers :

La Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France condamne fermement les scènes de violences survenues le 28 janvier lors de la manifestation des sapeurs-pompiers professionnels dans les rues de Paris.

Utiliser la violence pour se faire entendre est totalement contraire aux valeurs qui unissent les sapeurs-pompiers de France et de nature à décrédibiliser le message de fermeté demandé et attendu face à la recrudescence des agressions dont sont l'objet les sapeurs-pompiers eux-mêmes en intervention.

Colloque Egalité Femmes-Hommes au sein des SDIS :



Le 1^{er} colloque Egalité Femmes-Hommes au sein des SDIS se tiendra les 12 et 13 mars 2020 à Toulouse. L'objectif de ce colloque sera de partager sur ce sujet novateur et de faire émerger des bonnes pratiques.

En particulier, il cherchera à traduire l'égalité en langage pompier : quelles sont ses plus-values ? Quelle est sa technique ? Comment et pourquoi la pratiquer ?

Attention, places limitées : inscriptions obligatoires !

Informations et inscriptions sur le site de [l'événement](#)

Prise en compte de la dangerosité du métier de sapeurs-pompiers :

M. Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, lors de sa visite à la Maison des sapeurs-pompiers de France le 24 janvier dernier a pris plusieurs engagements afin d'exprimer sa volonté de prendre en compte la dangerosité et les sujétions spécifiques au métier de sapeur-pompier.

- En premier lieu, il a confirmé l'inscription dans le projet de loi instituant un système universel de retraite de dispositions garantissant le **droit pour les sapeurs-pompiers professionnels à un départ anticipé à l'âge de 57 ans**, ainsi que la conservation de la **bonification de leur temps de service dans la limite de cinq années** sous la forme d'une sur-cotisation de leur employeur.

- En second lieu, il a annoncé qu'il prendrait un décret prévoyant de **revaloriser de six points l'indemnité de feu de tous les sapeurs-pompiers professionnels**, tout en tenant compte des contraintes budgétaires des collectivités territoriales.

La commission des sapeurs-pompiers professionnels de la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France

Congrès National des sapeurs-pompiers de France 2022 : ce sera à TOULOUSE !



Après une présentation à la fois technique et humaine, portée par un collectif fort et engagé, le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France réuni le 23 janvier a confié à l'unanimité l'organisation du **129^{ème} congrès national** au comité Midi-Pyrénées.

RDV donc à **Toulouse en Septembre 2022.**



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS • POMPIERS
LOT-ET-GARONNE



60^{ème}
CROSS NATIONAL
CORRÈZE - 2020
SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE



HIPPODROME DE POMPADOUR – 21 MARS 2020

Evénements fédéraux du 1^{er} semestre 2020

COLLOQUE NATIONAL
12 et 13 mars



ASSISES NATIONALES 2020
SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE
8 & 9 AVRIL
COOPÉRATIONS, SECOURS ET TERRITOIRES
Les Territoires Secours - Alerte

ASSISES NATIONALES
8 et 9 avril

JOURNÉE IUV
13 au 15 mai



CHALLENGE SR
4 au 6 juin

